

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Denis, le 24 avril 2019

Économie circulaire : Plaine Commune et la Société du Grand Paris unissent leurs efforts pour transformer les déchets de chantier en ressources

Thierry Dallard, président du directoire de la Société du Grand Paris et Patrick Braouezec, président de l'Établissement public territorial de Plaine Commune ont signé, le 19 avril, un accord de partenariat pour accélérer le développement des filières éco-matériaux au sein du territoire de Plaine Commune. Cet accord permettra une coopération pour valoriser les déblais issus des chantiers du territoire de Plaine Commune dans une démarche d'économie circulaire.

Fixer les principes de développement des filières économie circulaire

Cette convention fixe les principes de collaboration nécessaires à l'émergence des filières éco-matériaux. La signature de cette convention permettra d'adresser, dès 2019, un signal fort aux maîtres d'ouvrages, entreprises et industriels du BTP actifs sur le territoire, pour les inciter à valoriser les déblais, à limiter leur transport, et ainsi à réduire l'impact des travaux sur l'environnement et le quotidien des habitants. Les cahiers des charges des donneurs d'ordres pourront progressivement s'adapter et privilégier l'utilisation des éco-matériaux issus de ces filières de valorisation pour une meilleure préservation des ressources naturelles.

À terme, Plaine Commune ambitionne de faire de l'économie circulaire l'incarnation d'un autre modèle de développement, à la fois pourvoyeur d'emplois locaux et respectueux de l'environnement et de la qualité des conditions de vie des habitants.

« Le Grand Paris Express va générer un important volume de déblais, environ 45 millions de tonnes. Il est nécessaire de trouver des solutions innovantes pour leur valorisation et limiter les impacts sociaux et environnementaux sur les territoires concernés. Dans cette perspective-là, l'économie circulaire est une solution pertinente et prometteuse. »

Thierry Dallard, président du directoire de la Société du Grand Paris

« Nous avons la volonté que notre développement urbain se fasse avec un impact environnemental limité. Les projets sur le territoire de Plaine Commune sont nombreux, et il faut ménager les habitants des nuisances des chantiers. La démarche d'économie circulaire permet de traiter sur place les déchets et de les transformer en ressources, ce qui induit moins de nuisances et de l'activité économique locale. Cet accord de partenariat va permettre à la Société du Grand Paris et à Plaine Commune de travailler ensemble cette question qu'elles traitaient auparavant séparément. »

Patrick Braouezec, président de Plaine Commune

Contacts presse:

Société du Grand Paris : Jérémy Huppenoire - jhuppenoire.quai3@societedugrandparis.fr - 06 34 47 16 18

Guy-Arnaud Behiri - gbehiri.quai3@societedugrandparis.fr - 06 98 82 79 40

Plaine Commune : Mélina Cohen-Setton - melina.cohen.setton@editial.fr - 06 18 12 74 59

Les deux établissements entendent ainsi faire la démonstration concrète qu'un développement et un renouvellement urbain intenses peuvent se dérouler avec un impact environnemental limité et des nuisances moindres, tout en favorisant, en parallèle, l'économie locale.

À propos de la Société du Grand Paris

La Société du Grand Paris est l'entreprise publique créée par l'État dont la mission est de piloter le déploiement et le financement du Grand Paris Express. Elle assure la construction des infrastructures qui composent le réseau et acquiert, pour le compte d'Île-de-France Mobilités, les matériels roulants qui le parcourront. Futur métro du Grand Paris, le Grand Paris Express est le plus grand projet d'infrastructure et d'aménagement d'Europe. Avec 200 kilomètres de réseau, le projet prévoit la création de quatre nouvelles lignes autour de Paris, le prolongement de la ligne 14, la construction de 68 gares et l'aménagement de nouveaux quartiers autour de ces futurs pôles urbains.

À propos de Plaine Commune

Créée en 2000, Plaine Commune est un Établissement public territorial (EPT) qui regroupe 9 villes au nord de Paris et compte aujourd'hui 421 500 habitants. Elles sont fédérées autour d'un projet commun d'un territoire solidaire et inclusif, sur un espace qui connaît des mutations inédites en région parisienne. Plaine Commune est identifiée comme Territoire de la culture et de la création à l'échelle du Grand Paris, plaçant la culture en fil rouge de son projet de territoire.

Contacts presse:

Société du Grand Paris : Jérémy Huppenoire - jhuppenoire.quai3@societedugrandparis.fr - 06 34 47 16 18

Guy-Arnaud Behiri - gbehiri.quai3@societedugrandparis.fr - 06 98 82 79 40

Plaine Commune : Mélina Cohen-Setton - melina.cohen.setton@editia.fr - 06 18 12 74 59